

Extension de la Casa : les élus approuvent mais avec des réserves

CONSEIL MUNICIPAL Ils avaient trois mois pour se prononcer sur la réforme intercommunale. Hier, ils ont dit «oui» aux nouvelles orientations proposées par le préfet

Les élus disent en partie «oui» au nouveau schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet. Qui intègre l'extension de la Casa (Communauté d'agglomération Sophia Antipolis). Réunie, hier, pour la dernière séance du conseil municipal de la saison, l'équipe de la majorité UMP menée par Alain Gumiel a donné un avis favorable aux nouvelles orientations intercommunales déployées par la préfecture pour le futur périmètre de la Casa élargie. « Huit nouvelles communes devraient ainsi entrer dans la Casa (?). Au niveau budgétaire, cela ne change rien. Les taxes ne vont pas non plus être modifiées », a commenté le maire.

Garder les syndicats

Toutefois, le conseil a émis des réserves concernant les propositions de fusion ou de suppressions de syndicats qui accompagnent inévitablement cette nouvelle carte. « Le conseil demande le maintien des syndicats existants pour l'exercice des compétences qui n'ont pas été transférées à la Casa », a-t-il souligné, précisant que « ces syndicats remplissent de façon efficiente et à l'échelle territoriale la mieux adaptée des missions pour le compte des communes qui les composent ». Ainsi, le maire pose un veto sur le syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers (Univalom). En une phrase : « nous ne voulons pas voir venir les déchets de l'ouest



Alain Gumiel, Michèle Salucki et Françoise de Bandt.

(Photos Vincent Rossotti)

Les derniers pas de la réforme

« Il s'agit de rationaliser les moyens et ainsi de faire de nouvelles économies », avait indiqué Francis Lamy, l'ex-préfet des Alpes-Maritimes avant son départ pour une nouvelle affectation alors qu'il était en charge de la réforme de l'intercommunalité.

La coopération intercommunale qui sera rendue obligatoire à toutes les communes devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Or, dans le département une vingtaine de communes restent dans des zones vierges de toute intercommunalité. Le 22 avril dernier, les lignes de ce grand chamboulement ont ainsi été révélées. Le nouveau schéma départemental (voir notre édition

du 30 juin) propose une extension de la Casa de 16 à 24 communes en intégrant les huit communes du canton de Coursegoules : Gréolières, Bouyon, Coursegoules, Cipières, Bezaudun les Alpes, Les Ferres, Conségudes, Roquesteron. La population totale passerait ainsi de 179 000 habitants à plus de 181 000. Le territoire s'étendrait de 27 000 hectares à 42 000.

Par ailleurs, la préfecture entend profiter de cette réforme pour fusionner ou supprimer des syndicats. Un point qui, dès la rentrée donnera lieu à six mois de travail. La table des négociations et des débats reste donc ouverte sur ce sujet.

du département être brûlés chez nous », a-t-il résumé. « Je me suis longuement entretenu avec l'ex-préfet des Alpes-Maritimes, Francis Lamy à l'occasion d'un entretien privé. J'assure par ailleurs avoir fait connaître mes remarques », a assuré Alain Gumiel. Des réserves qui ont poussé l'opposition de droite à s'abstenir : « De notre côté, nous étions complètement d'accord avec l'intégralité des orientations du préfet. La suppression ou la fusion de certains syndicats nous semblaient aller dans le sens d'une rationalisation et d'une optimisation des moyens. Cette orientation permet des économies. Vouloir conserver en l'état ces syndicats avec les charges qui vont avec me semble incohérent », a regretté Michèle Salucki, l'élue DVD.

Les élus d'opposition de gauche ont quand à eux tout bonnement dit « non » au projet. Un « non » de principe pour dénoncer « la forme », a expliqué Françoise De Bandt. « Alors que l'intercommunalité a été, depuis 10 et 15 ans, systématiquement inscrite dans la ligne de la démocratie participative, dite de proximité, l'extension radicale de l'intercommunalité s'opère par voie décentralisée et technocratique », a-t-elle tempêté. La Ville d'Antibes a validé ce nouveau schéma départemental. En revanche Valbonne a dit « non » au préfet.

DELPHINE GIORDANO
dgiordano@nicematin.fr

(1.) Les huit communes du canton de Coursegoules : Gréolières, Bouyon, Coursegoules, Cipières, Bezaudun les Alpes, Les Ferres, Conségudes, Roquesteron.

Intercommunalité : ça sera non !

CONSEIL Opposée au découpage Cannes-Grasse proposé par le préfet, la ville rendra un avis défavorable lundi matin

La ville campe sur ses positions. L'intercommunalité oui... mais pas celle proposée par le préfet Lamy (depuis remplacé par Jean-Michel Drevet), à savoir le périmètre Cannes-Grasse.

Depuis la présentation du projet en avril, la commune avait trois mois pour se prononcer, avant le 29 juillet. C'est donc sans surprise que la première délibération du conseil municipal, lundi matin, proposera de rendre un avis défavorable. Et par là même de recommander le projet jugé le plus pertinent par la municipalité : la création d'une grande agglomération de l'Ouest, Cannes-Grasse-Antibes. Scénario que défend bec et ongles le député maire de Cannes, Bernard Brochand.

Argumentation, chiffres et prospections à l'appui, la municipalité entend bien démontrer par A + B la légitimité du projet qu'elle défend. La question devrait évidemment faire débat en séance. Notamment avec le groupe d'opposition divers-droite emmené par Philippe Tabarot qui soutient en re-



La ville et ses 70 000 habitants sont, quoi qu'il en soit, promis à un regroupement intercommunal. Mais lequel ? (Photo A.B.-J.)

vanche le schéma du préfet.

Dans un autre chapitre, l'opposition, socialiste cette fois, devrait accueillir favorablement l'autre grande délibération de ce conseil : le prêt de salles communales pour l'organisation des

primaires socialistes (9 et 16 octobre).

La ville accède ainsi à une demande directe du parti de gauche et préconise une mise à disposition gratuite.

DELPHINE PARRA
dparra@nicematin.fr

Il faut sauver l'AS Cannes !

Le sujet ne figure pas à l'ordre du jour de ce conseil municipal... Il n'empêche, la menace de rétrogradation des footballeurs de l'AS Cannes en CFA agite le Landerneau footballistique... et politique depuis quelques jours. La sévère DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion) jugeant le budget du club et ses finances du moment incompatibles avec un maintien en championnat de National. Les dirigeants du club rouge et blanc s'en prenant vertement à la municipalité, l'accusant de ne pas respecter ses promesses... Bien que n'ayant pas demandé dans les temps à faire figurer cet épineux dossier au registre des délibérations de ce lundi 18 juillet, Philippe Tabarot, principal opposant de la majorité, compte bien s'inviter dans le débat en évoquant la si-

tuation du club en séance du conseil.

« Je crois vraiment qu'au-delà des clivages politiques, il faut une mobilisation générale pour sauver ce club cher à tous les Cannois. Je compte bien demander au maire d'étudier la possibilité d'une éventuelle rallonge de subvention, mais aussi de lancer un appel aux autres collectivités territoriales ainsi qu'au monde économique et de l'entreprise afin que l'on trouve une solution rapide et que l'AS Cannes ne connaisse pas l'affront d'une telle rétrogradation... ». Le chef de file de l'opposition municipale de droite a d'ailleurs déjà écrit à Michel Vauzelle, président du conseil régional et Eric Ciotti, président du conseil général en ce sens.

A suivre, dès lundi, donc...

CH.H